

CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 FEVRIER 2016
Délibération n° 2016 – 24

**24 – NANTES – ZAC DU PRE GAUCHET – ÎLOT 8A1 – CONTRAT DE PARTENARIAT – RESILIATION
DU CONTRAT D'AMODIATION DE 70 PLACES DE STATIONNEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ GARE SUD 3
– AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT DANS LES MÊMES CONDITIONS
AVEC LA SOCIÉTÉ BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE**

Date de la convocation : le 19 février 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Pierre HAY

Présents : 79

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, Mme BOCHER Rachel, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLÉREAU Claudine, Mme CHIRON Pascale, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, M. DAVID Serge, Mme DELBLOND Liliane, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIÉ - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, M. FEDINI François, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GRELARD Hervé, M. GUERRIAU Joël, Mme HAKEM Abbassia, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUÉRAUD Didier, M. QUÉRO Thomas, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 17

M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à M. BLINEAU Benoît), M. BUREAU Jocelyn (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme DUPORT Sandrine (pouvoir à M. SALECROIX Robin), M. FOURNIER Xavier (pouvoir à M. BAINVEL Julien), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à M. RENEAUME Marc), M. GILLAIZEAU Jacques (pouvoir à M. DAVID Serge), Mme GRESSUS Michèle (pouvoir à M. DUCLOS Dominique), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), Mme HOUEL Stéphanie (pouvoir à Mme HAMEL Rozenn), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme LARGOUET Cathy (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme DELBLOND Liliane), M. PARPAILLON Joseph (pouvoir à Mme MAISONNEUVE Monique), M. RAMIN Louis - Charles (pouvoir à Mme DUBETTIÉ - GRENIER Véronique), M. TRICHET Frankie (pouvoir à Mme NAEL Myriam)

Absent : 1

Mme BESLIER Laure

Direction de l'Immobilier

24 – NANTES – ZAC DU PRE GAUCHET – ÎLOT 8A1 – CONTRAT DE PARTENARIAT – RESILIATION DU CONTRAT D'AMODIATION DE 70 PLACES DE STATIONNEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ GARE SUD 3 – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT DANS LES MÊMES CONDITIONS AVEC LA SOCIÉTÉ BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE

EXPOSE

Nantes Métropole a signé le 16 juillet 2014 un Contrat de Partenariat et ses actes détachables , avec la société dénommée Gare Sud 3, dédiée exclusivement à l'exécution du contrat de partenariat, et créée par Vinci Construction France. Ces actes détachables consistent en une promesse synallagmatique de vente du volume de valorisation, un contrat d'amodiation de 70 places de stationnement, un acte d'acceptation de cession de créance, une convention tripartite entre Nantes Métropole, la société Gare Sud 3, et le Crédit Foncier de France, relatives aux modalités de financement du projet.

Le contrat est accompagné d'une opération de valorisation immobilière consistant en la réalisation de bureaux et locaux d'activité à commercialiser par le partenaire. Celui-ci a informé la collectivité à la mi-décembre 2015 avoir contracté avec la Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE, filiale de BNP PARIBAS REIM FRANCE.

Pour mémoire, le contrat d'amodiation d'une durée de 40 ans, prendra effet à la date effective d'acceptation du parc public de stationnement par la Métropole au plus tard le 30 juin 2016, et a été consenti à Gare Sud 3 moyennant le versement d'une redevance forfaitaire de 1 050 000 € HT.

Les termes de ce contrat prévoient la possibilité pour Gare Sud 3 de solliciter la résiliation pour en faire bénéficier directement l'investisseur, dans les mêmes conditions. Nantes Métropole a dûment été sollicitée, par écrit, d'une part par Gare Sud 3 pour la résiliation dudit contrat et d'autre part, par BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE, pour bénéficier d'un contrat identique. Ces actions successives ont pour conséquence de rembourser à Gare Sud 3 la redevance de 1 050 000 € HT et de percevoir concomitamment de BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE une redevance du même montant, à la signature du contrat d'amodiation.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2016, chapitre 67 " charges exceptionnelles " opération 3597 « parking ilot Jallais »

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

1 – Approuve la résiliation du contrat d'amodiation de 70 places dans le parc public de stationnement dénommé Gare Sud 3 et le remboursement à la société Gare Sud 3 d'une redevance de 1 050 000 € HT,

2 – Approuve la passation d'un nouveau contrat d'amodiation dans les mêmes termes avec BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE moyennant le versement d'une redevance forfaitaire de 1 050 000 € HT à Nantes Métropole,

3 – Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 26 février 2016

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

Affichée le 04 mars 2016

Transmise en préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20160226-2016_24DC-DE
Date de télétransmission : 08/03/2016
Date de réception préfecture : 08/03/2016